



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel – fournir un justificatif)	SIGNATURE
Président N°1				
Vice-Président (le cas échéant) N°2				
Secrétaire Général N°3				
Trésorier N°4				
Arbitre N°5				
Educateur N°6				
Femme N°7				
Médecin N°8				
N°9				

N°10				
N°11				
N°12				
N°13				
N°14				
N°15				
N°16				
N°17				
N°18				
N°19				
N°20				
N°21				

Rappel : cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin